

Résumé d'évaluation

Programme d'Alimentation en eau potable du milieu rural (AEP 2)

Pays : Tunisie

Secteur : Eau et assainissement

Évaluateur : Eico international
Date de l'évaluation : avril 2014

Données clés de l'appui AFD

Numéro de projet : CTN 6001

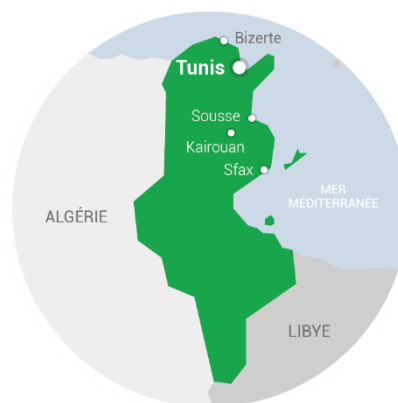
Montant : prêt souverain rétrocédé de 33 M€

Taux de décaissement : 100 %

Signature de la convention de financement : décembre 2003

Date d'achèvement : décembre 2010

Durée : 7 ans



Contexte

Le gouvernement tunisien met en œuvre depuis les années 1980 une **stratégie d'alimentation en eau potable rurale**. Ainsi, le taux de couverture est passé de 25 % en 1984 à 80 % en 2000.

L'AFD, à travers ce prêt, rétrocédé à la Société nationale d'exploitation et de distribution des eaux (SONEDE), se proposait de **poursuivre son engagement dans le secteur de l'eau en Tunisie**, qui est un de ses axes stratégiques d'intervention.

Intervenants et mode opératoire

Le ministère de l'agriculture est le **maître d'ouvrage** du programme.

La SONEDE est le **maître d'ouvrage délégué et futur exploitant** du réseau.

Objectifs

- **Améliorer la part de la population rurale desservie** par la SONEDE tout en préservant l'équilibre financier de la société
- **Améliorer les performances** de la SONEDE en matière de planification, de gestion de projets et d'exploitation de réseau
- **Gérer durablement les ressources** en eau de la Tunisie

Réalisations attendues

- **Réalisation** de 98 Systèmes d'eau potable (SAEP)
- **44,6 % de la population rurale desservie** par la SONEDE en 2006
- **Moyenne nationale du taux de desserte en milieu rural de 90 %** avec au minimum de 80 % pour chaque gouvernorat en 2006

Appréciation de la performance

Pertinence

Le choix du projet est pertinent eu égard aux orientations des plans de développement du pays et de la stratégie d'investissement de la SONEDE.

Le choix d'axer le projet sur **l'accès des populations rurales à l'eau potable** est également pertinent tout comme celui de **moderniser la SONEDE**. Toutefois, **l'absence d'étude de faisabilité globale** du projet avant sa mise en œuvre et la **faible implication des populations cibles** questionnent la pertinence de l'intervention.

Efficacité

Pour le volet « Étude et réalisation des adductions », les réalisations en termes de potentialité de branchement ont **dépassé l'objectif initial** du programme. Toutefois, à fin 2011, seuls 71 % de la population cible bénéficiait du service.

Pour le volet « Modernisation de la SONEDE », **seules deux activités sur les cinq prévues** ont été réalisées. Les trois autres ont été annulées ou ont eu une réalisation insignifiante.

Efficience

L'efficience est mauvaise du fait de la **durée de réalisation très supérieure à celle prévue** (8 années au lieu de 5).

Pour la composante « Économie d'eau », le montant total dépensé a été de 10,2 millions de DT contre 6,5 millions initialement prévus.

Impact

L'impact social du projet est indéniable. Le branchement de la SONEDE constitue pour la population cible une qualité d'approvisionnement en eau saine et une élévation du niveau de confort, mais aussi un gain substantiel sur le coût de l'eau. Un **impact potentiel** est attendu sur la **valeur foncière** des terrains et logements.

Viabilité/durabilité

La viabilité et la durabilité sont bonnes car la SONEDE assure l'exploitation d'une façon très professionnelle. Toutefois, **l'insuffisance des moyens humains et matériels** mis à disposition des districts et le **faible tarif de l'eau** risquent de menacer la viabilité des infrastructures à moyen terme, l'exploitation de ces centres constituant une charge supplémentaire pour la SONEDE.

Valeur ajoutée de l'appui AFD

Un bon esprit a animé la collaboration entre la SONEDE et l'AFD. La proximité de l'agence de Tunis et la qualité de ses interlocuteurs sont très appréciées par la SONEDE.

L'AFD a été flexible dans l'adaptation du projet au contexte. En effet, des **réponses rapides** ont été apportées à certaines difficultés rencontrées dans la réalisation du projet, tel que l'ajout d'autres projets à la liste initiale de la convention et le report de la date limite de validité des fonds à deux reprises.

Conclusions et enseignements

Abstraction faite des retards, la composante « Réalisation des adductions » est un **succès**. En effet, il a pu être constaté lors des visites de terrain une **grande satisfaction des bénéficiaires et une bonne qualité des travaux**.

Pour les composantes du volet « Appui à la modernisation de la SONEDE », **les résultats sont plus mitigés**.

On peut conclure de cette évaluation que la pertinence du projet est globalement bonne, que son efficacité est bonne mais que son efficience est moyenne. **Sa viabilité n'est pas menacée à court terme mais elle risque de l'être à moyen terme.**

In fine, le projet a permis d'équiper **342 groupements de logements ruraux totalisant une population de 125 000 habitants**. De ce fait, il a permis d'améliorer les conditions de vie et de confort des populations branchées dans le cadre du projet et de réduire leur dépense « Eau potable » d'une façon significative.

Mais, d'un autre côté, ce projet va peser de plus en plus lourd sur les finances de la SONEDE, même si l'investissement est pris en charge par l'État.

Sur le plan environnemental et sanitaire, **ce projet risque de poser problème du fait du rejet des eaux usées à plus au moins long terme**. Un suivi de cette situation est donc nécessaire.